

« 130 € par enfant », plaide Thierry Bodson

La FGTB wallonne veut des compléments sociaux

L'avenir des allocations familiales et Caterpillar occupent une place de choix, dans le discours de rentrée du patron du syndicat socialiste wallon.

Le leader de la FGTB wallonne, Thierry Bodson, a pris position ce jeudi dans le débat sur le futur montant des allocations familiales. En Flandre, c'est déjà fixé : ce sera 160 euros par enfant. Le chef de groupe MR au Parlement wallon, Pierre-Yves Jeholet, plaide pour un montant identique au sud du pays.

« Dire ça, c'est faire du populisme ! », ramasse pourtant Thierry Bodson. « C'est facile de dire des choses pareilles. Mais le fond du problème, c'est quel pourcentage du budget disponible on va laisser pour mettre en place des compléments sociaux. Si on donne 160 euros par enfant, il ne restera rien. Or, il faut garder 15 à 20 % du budget pour ces compléments ».

UNE AIDE AUX BAS REVENUS

Pour lui, il est donc « raisonnable » de partir sur un montant « de 130 euros par enfant, ou un peu plus ». Cela permettrait d'octroyer aussi

des bonus pour les bas revenus. Mais pas en fonction d'un seul plafond, comme c'est actuellement dans les cartons. Thierry

Il plaide pour un vrai ministre des Finances en Région wallonne

Bodson plaide « pour trois plafonds de revenus, avec un complément moins important au fur et à mesure où les ressources de la famille augmentent ». Il plaide aussi pour deux compléments d'âge, accessibles à partir de 6 puis de 18 ans.

Pour le reste, le dossier Caterpillar aura traversé tous les chapitres de son discours de rentrée, à la veille des fêtes de Wallonie à Namur. Avec, notamment, un plaidoyer pour que le sud du pays vote un décret qui permettrait dans un cas pareil l'« appropriation du site et des outils de production », pour les confier à un repreneur. N'a-t-il pas peur de faire fuir d'éventuels investisseurs avec un

mécanisme pareil ? *« Celui qui fuira, c'est qu'il avait de toute façon dans l'idée de venir pomper tout ce qu'il pouvait avant de partir »,* fustige M. Bodson. Qui rappelle : *« Chez Caterpillar, les travailleurs avaient accepté une flexibilité importante en 2013, permettant une productivité supplémentaire à l'entreprise. Cela n'a pas empêché la direction de décider de délocaliser ses activités trois ans plus tard... »*

MINISTRE WALLON DES FINANCES

Et face à la multiplication actuelle des sorties de toute part, il se demande encore où est, en termes de propositions et d'actes, l'union sacrée promise par tout le monde. Il préconise aussi une révision de la loi Renault pour la rendre plus contraignante, quand les contacts entre direction et syndicats démontrent qu'un site est rentable. *« Une bonne fois pour toutes, qu'on arrête de considérer qu'une politique industrielle se résume à une politique fiscale »,* tance le patron de la FGTB wallonne. Il plaide enfin « pour un vrai ministre des Finances en Région wallonne » et pour que « le tourisme devienne un vrai secteur économique ». ●

CHRISTIAN CARPENTIER

Dès lundi

Goblet de retour

On l'avait déjà vu poser aux côtés des ouvriers de Caterpillar, en fin de semaine passée. Et ce jeudi matin, c'est au Bureau de la FGTB wallonne que Marc Goblet était présent. Mieux : il y a pris la parole pour expliquer les négociations en cours au fédéral.

Hier après-midi, sa porte-parole

nous confirmait sans autre précision : *« Il reprendra ses fonctions à temps plein à partir de lundi ».*

On le sait, une intervention chirurgicale, un temps planifiée, n'a finalement pas eu lieu. Le numéro 2 de la FGTB a donc décidé de mettre un terme à sa convalescence. Hier matin, il aurait confié sa volonté de terminer son mandat en octobre 2018, mais de ne pas en briguer un second.

En attendant, dès ce lundi donc, il

redeviendra la voix officielle du syndicat. C'est notamment sous sa direction que la FGTB confirmera ou non son appel à la grève générale pour le vendredi 7 octobre prochain.

Et c'est lui aussi qui chapeautera le rush final des négociations sur la flexibilité du temps de travail et l'avenir de la fixation des salaires. ●

CH. C. ET S. P.